



AVIS DE COURSE

Nom de l'épreuve :	SIL 420 EUROPEES
Dates :	24 et 25 MARS 2012
Lieu :	Cherbourg
Autorité Organisatrice :	Ecole de voile de Cherbourg

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2009 2012.
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe, « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables
- 1.4. Les règles de classe et les règles des jauges concernées.
- 1.5. En cas de conflit dans la traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'I.S.A.F (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux des classes 420 et Europe.
 - 3.1.1. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription de 40.00 € par bateau pour les 420 et 20.00 € pour les Europes, à l'école de voile de Cherbourg au plus tard le 17/03/2012.
Après cette date les frais seront de 50.00 € pour les 420 et 25.00 € pour les Europes.
 - 3.1.2. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FF Voile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

420 : 40.00 € jusqu'au 17 Mars 2012
 50.00 € à partir du 18 mars 2012

Europes : 20.00 € Jusqu'au 17 mars 2012
 25.00 € à partir du 18 mars 2012

5. PROGRAMME

5.1. Confirmation d'inscription : Le samedi 24 mars 2012 de 9h00 à 14h30

5.2. Jours de course :

Samedi 24 mars 2012 : 15h00 1^{er} signal d'avertissement
Dimanche 25 mars 2012 : 10h00 1^{er} signal d'avertissement

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le 24 mars 2012.

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : Parcours construits

8. CLASSEMENT

8.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2

- Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : 3

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

ECOLE DE VOILE DE CHERBOURG - Plage Napoléon - 50100 CHERBOURG

Tel : 02.33.94.99.00 Fax : 02.33.94.91.18



ECOLE DE VOILE DE CHERBOURG – Plage Napoléon – 50100 CHERBOURG
Tél : 02.33.94.99.00 Fax : 02.33.94.91.18

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom de la régata : SIL 420 EQUIPES EUROPEES
Date : 24 et 25 mars 2012
Lieu : Cherbourg
Autorité Organisatrice : Ecole de Voile de Cherbourg

Série :	BARREUR	EQUIPIER
N° voile :		
NOM Prénom		
N° licence		
N° club		
Sexe		
Né(e) le		

Autorisation parentale pour Barreur

Je soussigné, M _____ autorise mon enfant _____ à participer à la régata SIL 420 – Europe de Cherbourg du 24 et 25 mars 2012 et dégage la responsabilité des Organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Fait à _____ le _____ Signature _____

Autorisation parentale pour Equipier

Je soussigné, M _____ autorise mon enfant _____ à participer à la régata SIL 420 – Europe de Cherbourg du 24 et 25 mars 2012 et dégage la responsabilité des Organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Fait à _____ le _____ Signature _____

ATTESTATION

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.
Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

Signature Barreur
(mention nécessaire : lu et approuvé)

Signature Equipier
(mention nécessaire : lu et approuvé)